

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 27 Septembre 2018

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.9, 8.10, 8.11, 8.12, 8.13, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 9.1, 9.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h10.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX (à partir du 1.1.1) Arguel : M. André AVIS représenté par M. Claude GRESSET-BOURGEOIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU (jusqu'au 3.2) Avanne-Aveney : M. Alain PARIS représenté par Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI (à partir du 1.1.1), M. Philippe GONON (à partir du 1.1.7), M. Jacques GROSPERRIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Thierry MORTON (jusqu'au 3.8), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.1.5), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.7), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.7), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) Beure : M. Philippe CHANEY représenté par Mme Chantal JARROT Bonnay : M. Gilles ORY Brailles : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1) Busy : M. Alain FELICE (à partir du 1.2.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT représenté par Mme Andrée ANTOINE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagnay : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN représenté par Mme Sandrine BOUTARD Gennes : Mme Thérèse ROBERT représentée par M. Christophe DEMESMAY Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Hugues TRUDET représenté par M. Sébastien CUINET (jusqu'au 3.2) Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au 3.2) Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaufontaine : M. Jacky LOUISON Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ (à partir du 2.1) Montferand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHIEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 7.6) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 5.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 1.1.1) Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER représentée par M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER représenté par M. Pascal PETETIN Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

**Étaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL YASSA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Boussières : M. Bertrand ASTRIC Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Franois : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilleilley : M. Philippe PERNOT Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Novillars : M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI

**Secrétaire de séance :** M. Anthony POULIN

#### **Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU (à partir du 3.3), J. ACARD, T. BIZE, P. BONNET, P. BONTEMPS, E. BRIOT, C. CAULET, P. CURIE (à partir du 1.1.7), Y. DAHOU (jusqu'au 3.8) D. DARD (à partir du 1.1.1), M. EL YASSA (à partir du 1.1.1), P. GONON (jusqu'au 1.1.6), M. LEMERCIER, C. LIME, C. MICHEL, T. MORTON (à partir du 3.9), M. OMOURI (à partir du 1.1.1), R. REBRAB (à partir du 1.1.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), C. WERTHE, G. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), P. CORNE, P. CONTOZ (jusqu'au 8.13), JM. BOUSSET, Y. DELARUE, JY. PRALON, JM. JOUFFROY

**Mandataires :** B. VOUGNON (à partir du 3.3), P. MOUGIN, E. MAILLOT, J. GROSPERRIN, M. LOYAT, C. DELBENDE, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 1.1.6), T. MORTON (jusqu'au 3.8), JL. FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (à partir du 1.1.1), C. BOTTERON (jusqu'au 1.1.7), B. FALCINELLA, P. DUCHEZEAU, N. BODIN, S. WANLIN (à partir du 3.9), S. PESEUX (à partir du 1.1.1), A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), E. ALAUZET (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 1.1.4), L. FAGAUT, B. GAVIGNET (à partir du 1.1.1), J. LOUISON, D. HUOT (jusqu'au 8.13), F. BAILLY, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, Y. MAURICE

**Délibération n°2018/004389**

**Rapport n°9.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil**

## Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

**Commission : Questions diverses**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 29 avril 2014, modifiée par délibération du 30 juin 2016, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

**Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 13 septembre 2018 a pris les décisions suivantes :**

### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

#### Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance,
- a invité les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé Madame Catherine BARTHELET comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 14/06/18.

### Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

#### **Finances**

#### Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Septembre 2018)

*Mmes K. ROCHDI et C.THIEBAUT et MM. N.BODIN, P. CURIE, B.GAVIGNET, D.SCHAUSS et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME, GRAND BESANCON HABITAT- OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON et SAIEMB LOGEMENT pour un montant total de 808 717,50 €,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

#### Garantie d'emprunt au profit de Néolia - Réaménagement de dette - Compétence Habitat

*MM. B.GAVIGNET et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la réitération par la CAGB de sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée ;
- a autorisé le Président ou le Vice-Président à signer tout document utile à l'application de cette décision.

Signature d'une convention tripartite pour le prélèvement SEPA de factures de télépéage TOTAL PASSango

A l'unanimité, le Bureau :

- a autorisé la mise en place d'un mode de paiement par prélèvement SEPA des dépenses relatives au contrat de télépéage PASSango,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention tripartite avec la Société TOTAL MARKETING France et la Trésorerie du Grand Besançon.

Meeting aérien de l'aéroclub Besançon La Vèze - Demande de subvention

A la majorité, 2 contre, le Bureau a autorisé Monsieur le Président à attribuer la subvention d'un montant de 3 000€ à l'aéroclub Besançon-La Vèze pour l'organisation d'un meeting aérien les 29 et 30 septembre 2018.

Coopération décentralisée avec le camp d'Aqabat Jaber en Palestine - Subvention annuelle au Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine

*M. JL.FOUSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la convention avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine au titre du programme 2018 - 2020,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ci-jointe.
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € soit 5 000 € au titre du budget annexe eau et 5 000 € au titre du budget annexe déchets.

Subvention à l'association La Ronde de l'Espoir

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une aide d'un montant de 2 000€ pour l'action 2018 de l'association,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à attribuer la subvention.

Modification de la liste des exonérations de Versement Transport

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la modification de la liste des organismes exonérés afin d'accorder l'exonération à l'ensemble des établissements des associations et fondations concernées, dès lors que ces établissements n'exercent pas d'activités lucratives,
- a autorisé le Président ou le Vice-Président à signer tout document utile à l'application de cette décision.

## Ressources humaines

Ajustement technique - Rémunération d'un agent en CDI

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de professeur d'enseignement artistique, spécialité danse contemporaine au sein du Conservatoire à rayonnement régional à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste d'assistant d'enseignement artistique, spécialité trompette au sein du Conservatoire à rayonnement régional à temps non complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de chef du service relations avec les élus au sein de la Direction Générale des Services à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur au sein de la direction Grands Travaux à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- s'est prononcé favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de responsable d'exploitation de l'installation tri massification du pôle industriel du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (CRR, Direction Générale, Direction Grands Travaux, SYBERT)

A l'unanimité, le Bureau :

- a défini dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de responsable Temis qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

**Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

Attribution de subvention aux clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 15 000 € dans le cadre du soutien aux clubs sportifs de haut niveau pour la saison 2018/2019 :

- 5 000€ au CLUB PUGILISTIQUE BISONTIN (CPB)
- 2 500€ au CLUB SAUVEGARDE DE BESANCON
- 2 500€ à la SOCIETE DE TIR DE BESANCON (STB)
- 2 500€ à l'AMICALE CYCLISTE BISONTINE
- 2 500€ à DOUBS SUD ATHLETISME (DSA)

**Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement**

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux de voirie et d'assainissement entre la CAGB et la commune de Beure

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la constitution du groupement de commandes pour des travaux de voirie et de réseaux humides avec la commune de Beure,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

**Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

Carrefour des Collectivités Locales - Soutien du Grand Besançon

*MM. P. CURIE, JL. FOUSSERET, B. GAVIGNET et JP. MICHAUD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2018 du Carrefour des Collectivités Locales.

Animations commerciales et artisanales - Attribution de subvention à l'Office de Commerce et de l'Artisanat

*M. JY. PRALON, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat de Besançon au titre des samedis piétons.
- a autorisé M. le Président ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention UFC - Nuit européenne des chercheur.e.s

*MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté, à hauteur de 1 000 €, pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs du 28 septembre 2018.

Enseignement supérieur et Recherche - Subvention UFC - Guides étudiants

*MM. JL. FOUSSERET, A. POULIN et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation du guide l'étudiant 2018-2019.

Enseignement supérieur - Subvention Association BAF (Besançon et ses Associations Fédérées) - Rentrée étudiante 2018

*MM. A.BLESSEMAILLE et A.LORIGUET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à la BAF, à hauteur de 2 000 €, pour l'organisation de la soirée « Bienvenue aux étudiants » du jeudi 20 septembre 2018.

Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2018

*MM. M.FELT et JL.FOUSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 7 000 € au Pôle de Gérontologie et d'Innovation Bourgogne et Franche-Comté,
- a autorisé M. le Président, ou son représentant, à signer la convention et les actes afférents à cette aide.

Actions recherche et innovation - Soutien au fonctionnement du Pôle Véhicule du Futur pour l'année 2018

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le soutien de la CAGB au programme d'actions du Pôle Véhicule du Futur à hauteur de 5 000 € pour l'année 2018,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention avec BGE

*MM. A.BLESSEMAILLE et M.FELT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon pour le versement d'une aide d'un montant de 5 000 € à BGE pour 2018,
- a autorisé M. le Président, ou son représentant, à signer la convention.

Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action à hauteur de 4 000 € pour 2018,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Association ADIE - Soutien financier du Grand Besançon 2018

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur un soutien financier à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) pour un montant total de 9 600 € au titre de l'année 2018,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

FIE Investissement - Soutien à la société ICC

A l'unanimité, le Bureau :

- a attribué à la SARL ICC une aide de 4 200 € pour réaliser son projet d'implantation sur le parc d'activités Nouvelle Ere aux Auxons, sous réserve du maintien sur site par l'entreprise pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée et des emplois associés à compter de son installation,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et tous documents afférents à cette délibération.

## Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

### Programmation des agréments PLS 2018 « logements ordinaires »

*MM. B.GAVIGNET et R.STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.*

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur les demandes d'agréments PLS « logements ordinaires » de Néolia,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

### Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention inférieures à 10 000 €

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- les 4 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 27 820 € (dont une subvention de 6 950 € à M. VARILLON et Mme HAMONET qui annule et remplace la subvention de 5 448 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018),
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. et Mme GEROME par délibération du Bureau du 9 juin 2016

### Programme d'aide à l'accession à la propriété – Labellisation à Ecole-Valentin, Mamirolle et Deluz

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé défavorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à ECOLE-VALENTIN compte tenu du prix de vente se situant au-delà des prix de référence admis par le Grand Besançon en matière de labellisation.
- s'est prononcé défavorablement sur la demande de labellisation de la société MOYSE MA MAISON pour 1 logement situé à MAMIROLLE, compte tenu du prix de vente se situant au-delà des prix de référence admis par le Grand Besançon en matière de labellisation.
- s'est prononcé favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à DELUZ, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- s'est prononcé favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 1 logement situé à DELUZ, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

### Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur :

- la demande de subvention de M. BUFFET et Mme MARSAULT correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. GOMEZ et Mme RAMELET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BOUDET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

### Subventions aux associations intervenant auprès des Gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur l'attribution :

- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2018, à l'association Gadje pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil,
- d'une subvention de 2 000€, au titre de l'année 2018, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Contrat de Ville - Appel à projets 2018 - 2<sup>ème</sup> programmation - Subventions inférieures ou égales à 10 000 €

Mme M.ZEHAF, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance de la 2<sup>ème</sup> programmation de l'appel à projets 2018 du Contrat de Ville du Grand Besançon,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, d'une subvention pour un montant total de 22 850 € :
  - Au titre du volet Culture et expression artistique :
    - 1 750 € à Passe-Muraille
  - Au titre du volet Education, Parentalité, Jeunesse :
    - 2 500 € et 2 500 € à Des Racines et des Feuilles
    - 3 500 € à l'AFEV
    - 2 000 € au Collège Diderot
  - Au titre du volet Logement, Habitat, cadre de vie et mobilité
    - 1 200 € à Trivial Compost
  - Au titre du volet Lutte contre les discriminations et Egalité Femmes/hommes
    - 800 € à la LICRA
  - Au titre du Volet Participation des Habitants
    - 1 000 € à Tambour Battant
    - 1 500 € à la Ville de Besançon – MQ Planoise
    - 600 € à l'association Jardins Partagés des 4 saisons
  - Au titre du Volet Santé et Accès aux Soins
    - 1 000 € à l'ANPAA
  - Au titre du Volet Sport :
    - 1 000 € à Planoise Karaté Académie
    - 1 500 € à Planoise Châteaufarine Football Club
  - Au titre du Volet Tranquillité Publique et prévention de la Délinquance
    - 1 000 € à l'ADDSEA Solea
    - 1 000 € à la MJC Clairs-Soleils
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**



Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président